



Compte-rendu du CHS du jeudi 23 mai 2024

Liste des membres de la CHS présents : cf émargement.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 17h40.

L'ordre du jour est présenté :

1. Point de exercices de sécurité
2. Questions diverses

Le proviseur indique qu'il a reçu des questions diverses émanant d'une part d'un élève, d'autre part de la LIPE.

Concernant les exercices de sécurité, les deux derniers ont pu démontrer que les signaux différents (évacuation / mise à l'abri) sont entendus et reconnus

EXERCICE INCENDIE

L'objectif est de garantir la bonne évacuation de l'ensemble de la communauté. On peut se satisfaire d'un éloignement effectif de l'ensemble des personnes présentes dans les bâtiments dans un délai de moins de 5 minutes (4'57).

- Néanmoins, il reste 2 goulots d'étranglement : l'évacuation des classes du 1^{er} degré vers le parvis – la solution est que l'agent du poste de sécurité ait pour consigne d'ouvrir la double grille et ainsi d'augmenter les unités de passage.
- La congestion à certains endroits de l'évacuation du secondaire –pour résoudre cela il est nécessaire d'étudier la bonne adéquation entre les cheminements théoriques d'évacuation et le volume de personnes concernées (vérifier la bonne répartition par escalier). Il y a 90 salles à évacuer. D'où la complexité et la nécessité de revoir les cheminements avec un professionnel. Cela réclame l'expertise d'un pompier.

Si les classes du primaire évacuent de façon très ordonnée, c'est moins le cas de celles du secondaire. Il serait intéressant de promouvoir des actions de formation où chaque classe disposerait d'acteurs complémentaires au professeur qui peuvent jouer le rôle de guide et serre-file.

Par ailleurs, les lieux de rassemblement restent flous (zone par bâtiment d'origine) notamment au secondaire où l'espace est insuffisamment balisé. Il faut étudier la possibilité d'un lieu de regroupement par salle d'origine. En effet, c'est le moyen de rendre le retour d'appel plus opérationnel à l'issue d'une évacuation. Cela réclame également une signalétique en hauteur ;

EXERCICE ATTENTAT-INTRUSION

L'objectif est de garantir la bonne mise à l'abri au retentissement du signal. L'exercice a été observé par différents professionnels de la sécurité (gendarmes, soldats des forces spéciales, conseiller sécurité).

L'ensemble est satisfaisant même si des points d'amélioration restent toujours à considérer :

- Bien faire comprendre à tous et toutes la notion de se cacher. S'accroupir sous une table en restant visible depuis l'extérieur ne sert à rien.
- S'assurer plus régulièrement du bon fonctionnement des occultants existants (rideaux, stores)
- S'assurer que tout utilisateur d'une salle dispose bien des clés des deux portes pour pouvoir les verrouiller. Un projet de remplacement des cylindres intégrant des molettes de verrouillage à l'intérieur est à l'étude, mais cela représente un budget très conséquent à l'échelle de l'établissement.
- Quelques rares salles ne peuvent être considérées comme potentiels lieux de mise à l'abri car vitrées de part et d'autre.
- Il est difficile avec certains groupes de conserver le silence pendant 20 minutes même si l'attitude générale est sérieuse. En cas réel on peut supposer que le silence serait conservé.

Par ailleurs, notre capacité à communiquer depuis la cellule de crise a été testé et est concluant. Nous avons pu faire évacuer certaines classes dans la discrétion et en déverrouillant à distance les ouvrants nécessaires.

Il est rappelé qu'une action de formation avait eu lieu il y a quelques années avec un prestataire venu de France. Il pourrait être opportun de réitérer cette initiative.

QUESTIONS DIVERSES

Le représentant élève suggère des exercices où les élèves ne sont pas prévenus pour qu'ils adoptent une attitude globalement plus sérieuse.

Il est prévu que certains exercices soient effectivement sans avertir quiconque. Cela peut également être générateur de stress. La remarque est entendue et retenue.

- Un exercice anti-intrusion a été réalisé avant les vacances. Suite au bilan que l'établissement a tiré, les éventuels besoins de renforcement de la sensibilisation ont-ils été effectués ou sont-ils prévus ?

Comme vu auparavant, des compléments sont prévus

- Une alarme se serait déclenchée la semaine avant les vacances, suite à une courte panne de courant. Le système d'alarme, fonctionne-t-il bien grâce à un relais de secours ?

Il s'agissait d'un défaut de relais. Il a été changé et le problème est désormais réglé.

- Quel est le nombre de vols signalés cette année ayant eu lieu dans l'enceinte de l'établissement ? Quel est le nombre de vols ayant eu lieu aux abords immédiats du lycée (pour ceux signalés par les familles) ?

Le service vie scolaire du secondaire et Mme Millasseau ont été saisis sur le sujet. Cela n'apparaît pas comme une problématique majeure de l'établissement.



Seule statistique à notre disposition 3 procédures disciplinaires cette année pour vol dont un conseil de discipline.

- Dans le cadre d'activités extra-scolaires au lycée, des élèves d'autres établissements avaient eu accès à l'établissement sans se signaler. Une information spécifique est-elle régulièrement communiquée aux élèves organisateurs et au prestataire de sécurité pour l'accès des personnes extérieures hors des horaires de cours ?

La question fait référence aux matchs de football organisés par les élèves dans le cadre de ce qu'ils ont appelé la « Mermoz league ». Par simplicité, nous avons laissé une grande fluidité d'accès à partir de 17h pour que les élèves puissent venir supporter leurs camarades. De fait, certains sont aussi venus avec des amis extérieurs au lycée (dans un esprit bon enfant). Nous avons réglé cette difficulté en demandant aux élèves d'utiliser leur badge et en positionnant 2 surveillants au niveau des tourniquets.

- Nous savons que l'établissement encadre la sortie des élèves du Primaire par le jardin des parents. Il a été plusieurs fois indiqué que les enfants ne peuvent pas sortir seuls. Toutefois, plusieurs parents, nous ont interpellés à ce sujet, en indiquant que leurs enfants étaient sortis librement, sans surveillance, et non accompagnés. Quelles sont les mesures correctives que l'établissement peut apporter pour rendre effective l'obligation de surveillance et de sécurité des élèves dans les écoles élémentaires prévue par les textes réglementaires (cf. Circulaire no 97-178 du 18 septembre 1997)

Nous sommes surpris par cette question qui n'est pas une difficulté prégnante de l'établissement. Nous avons traité à d'autres occasions la situation particulière de la sortie massive anticipée lors des derniers temps de manifestations dakaroises. Mais concernant les sorties quotidiennes, Mme Millasseau a eu à gérer seulement 2 situations depuis le début de l'année.

Il faut inviter les parents qui font des remontées de cette nature à la LIPE, à nous saisir également. L'échange laisse penser que les 2 situations connues par la LIPE coïncident avec celles traitées par le lycée. On peut donc en conclure qu'il n'y a pas de problématique structurelle de gestion de la sortie des élèves du primaire au lycée Mermoz.

- La mise en place annoncée de la couverture ignifugée de l'espace restauration du primaire n'est toujours pas effective. L'absence de toiture pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. Nous souhaitons connaître les raisons de ce retard et les perspectives.

Ladite couverture ignifugée est en place depuis le 8 mars.

- La LIPE souhaite connaître la situation à date des mécanismes de relevé de la qualité de l'air qui sont opérationnels sur le site.

Les détecteurs présents ne semblent pas opérants.

L'accès aux informations sur l'IQA est par ailleurs assez simple sur internet.

Néanmoins, on peut effectivement supposer que dans l'espace un peu préservé du lycée, les taux soient moindres que sur la moyenne dakaroise.



- Le protocole d'aménagement de la pratique sportive ayant été élaboré depuis plusieurs années et dans le contexte de forts pics de pollution constatés cette année, ce protocole est-il en cours de revue ?

Le protocole d'adaptation de l'activité physique et sportive résulte d'un travail de l'équipe d'EPS mené en avril 2021 avec un pneumologue. Les principes d'adaptation sont présents dans les règlements intérieurs de l'école et du lycée. On peut y noter qu'il y a toujours une activité physique possible à l'exception de l'IQA rouge pour les élèves sujets à problèmes respiratoires sévères.

Il n'y a pas de projet d'évolution de ce protocole.

- La LIPE constate malheureusement que les déchets prolifèrent dans la cour en particulier durant la pause méridienne, et ce, malgré les actions de sensibilisation régulièrement organisées, et la multitude de poubelles mise en place. Une opération d'envergure intégrant une communication spécifique envers les familles est souhaitable.

On peut déplorer l'attitude négligente de certains élèves et nous sommes ouverts à des suggestions d'action. L'interpellation globale des parents pourrait être mal perçue. Le sujet des Travaux d'Intérêt Général est évoqué.

Sont évoqués en dehors des questions diverses deux sujets :

- L'eau de consommation : s'il est reconnu par des tests de l'institut Pasteur qu'elle est potable, certains lui trouvent un goût désagréable. Cela génère beaucoup d'achat de bouteilles plastiques et donc autant de déchets. La piste des distributeurs Kaynan présents en ville à différents endroits est suggérée pour que les élèves puissent remplir leurs gourdes.
- L'impossibilité pour les élèves de stationner leurs vélos au lycée. Mobilité douce que certains élèves souhaiteraient pouvoir exploiter mais nous ne disposons pas de l'emplacement opportun. Par ailleurs, les déplacements à vélo à Dakar sont très dangereux (circulation erratique, pas de pistes cyclables), il n'est donc pas pertinent que le lycée les incite.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h40.

Daniel DJIMADOUM

Président du CHS



Jacques LE TEXIER

Co-secrétaire de séance